

Conseil d'animation du 21 juin 2021

Présents :

Membres du conseil : Denys et Marie-Noëlle Achard, Simone Borel, Henri Cirera, Annick Desmoulins, Véronique Duplessy, Françoise et Philippe Monier et Josette Para

Excusée : Marie Grossan

Début de séance à 18h.

Ordre du jour du conseil :

- 1) Enregistrement en Préfecture des statuts suite aux Assemblées Générales
- 2) Changement de Banque
- 3) Organisation des réunions dans la salle Dum'Art
- 4) Relance des activités après le confinement
- 5) Reprise des réunions « conversations »
- 6) Questions diverses
 - Problème avec un référent
 - Manque de référent
 - Courrier de l'association « Court jus »

Compte-rendu

1. Enregistrement en Préfecture des statuts suite aux Assemblées Générales

La trésorière précise qu'elle a transmis avec succès les documents nécessaires à la sous-préfecture de Briançon qui gère les dossiers des associations.

Marie-Noëlle a bien réceptionné le récépissé de la sous-préfecture prouvant la bonne réception et l'enregistrement des nouveaux statuts.

2. Changement de Banque

Simone et Marie-Noëlle ont déposé les principaux documents nécessaires pour l'ouverture d'un compte bancaire au nom de l'association RESPECTS à la banque du Crédit Mutuel de Gap.

Un prochain rendez-vous fixé le 22/06/2021 devrait permettre de finaliser ces formalités administratives.

La trésorière contactera alors Jacques ex Président pour fermer l'actuel compte bancaire à la Banque Postale après s'être assuré que tous les chèques soient bien encaissés.

3. Organisation des réunions dans la salle Dum'Art

Henri précise que la salle Dum'Art, prêtée gracieusement par la Mairie de Gap les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois entre 18 et 20h, permet à l'association d'organiser à nouveau des réunions plénières, des réunions à thèmes et servir de point de livraison de certains produits comme effectué avant la pandémie. La demande pour la saison 2022 a été faite pour l'obtention de la salle selon les mêmes conditions.

Simone fait observer que selon l'importance de certaines commandes (riz et parmesan par exemple) elle préfère continuer à gérer la réception dans son garage pour éviter la manutention et lui permettre de s'organiser plus régulièrement.

Henri ajoute que les consignes sanitaires demeurent applicables et qu'une jauge impose et limite à 17 le nombre de personnes dans la salle Dum'Art.

La mesure concernant la prise de température aux personnes est suspendue pour le moment.

Pour Marie-Noëlle, cette jauge à 17 personnes ne permet pas la tenue de réunions plénières telle que celle prévue sur les huiles essentielles qu'il faudra plutôt programmer vers la fin des mois de septembre ou octobre.

Simone se propose de contacter la personne qui s'occupe de cet atelier.

4. Relance des activités après le confinement

- Activité des achats groupés

Les principaux achats groupés se sont maintenus tout au long de l'année avec les gestes barrières imposés par la poursuite de la crise sanitaire.

- Concernant les confitures de La Bréole, Simone va recontacter la productrice pour lui demander si la production des fruits (fraises et framboises) est suffisante cette année pour que les adhérents en profitent.
- Concernant le safran, Marie-Noëlle se mettra en rapport avec Eliane Chavernoz qui avait proposé de contacter un producteur sur Embrun pour lui demander si elle a donné suite. En effet, une productrice de safran bio du Gard propose également ce produit tout au long de l'année.

- Activité « un enfant, un livre ».

Simone propose de relancer cette activité. Il faudrait dans un premier temps prospecter les établissements concernés (maisons d'enfants ou de quartiers, établissements sanitaires, écoles ...) pour connaître leurs besoins.

Par ailleurs, la conteuse accepte de poursuivre son activité.

Françoise et Véronique se proposent d'aider Simone sur cet atelier.

De plus, la récupération de livres en bon état pour des enfants et adolescents lors de la livraison d'achats groupés, mis en place par RESPECTS Occitanie, peut être déployée mais nécessite une action de communication auprès des adhérents de l'association.

Françoise ajoute qu'un contact auprès des maisons d'édition peut permettre également la récupération de livres invendus. La tenue d'une réunion est proposée fin septembre pour discuter plus particulièrement de ces points.

Françoise, Simone et Véronique établissent un projet de message que Josette adressera par mail à tous les adhérents vers la mi-septembre. Cette information sera également transmise à Jacques pour figurer sur le site de RESPECTS.

- Décision : mi-septembre adresser une information à tous les adhérents sur la tenue d'une réunion portant sur la récupération de livres en bon état pour des enfants de 3 à 16 ans lors de la livraison d'achats groupés.

5. Reprise des réunions « conversations »

Michel BARNEAUD, animateur de cet atelier, nous prie de l'excuser de son absence involontaire à cette réunion. Il est d'accord pour continuer les animations à partir de la rentrée de septembre tous les 3^{ème} lundis de chaque mois.

Il a fortement apprécié la proposition de Simone d'animer la réunion sur le féminisme et souhaiterait recevoir plus de propositions de la part des adhérents concernant les thèmes à débattre.

6. Questions diverses

- Problème avec un référent

Ce problème a été évoqué lors du dernier conseil d'animation du 03/05/2021.

Les deux décisions à savoir contacter un nouveau référent pour gérer ce produit et adresser un mail d'information au référent concerné par ce problème sont à mettre en œuvre au plus tôt.

- Décision : Henri adressera un mail au référent concerné après avis sur la teneur du message des différents membres du conseil d'animation.

- Manque de référents

Marie-Noëlle signale que peu d'adhérents s'engagent dans l'activité de référent de produits, obligeant les autres à s'occuper de nombreux produits.

Elle propose de réaliser une action de communication auprès de tous les adhérents pour les inciter à s'investir davantage dans l'association.

- Décision : mi-septembre adresser une information à tous les adhérents les incitant à devenir référent.

- **Courrier de l'association « Court jus »**

« Court jus » est une association d'Embrun qui a adressé un mail sur un échange d'expériences aux différentes associations amies des Hautes-Alpes.

Elle propose de se retrouver une fois par an pour faire le point sur les sujets communs tels que la sélection des producteurs locaux, l'incitation à l'achat de l'alimentation locale....

A l'unanimité, les membres du conseil d'animation acceptent cette proposition de rencontre.

- Décision : Henri adressera une réponse favorable à l'association « Court jus ».

Une discussion s'engage sur l'inauguration du Buffet de la gare de Veynes qui aura lieu les 03 et 04 juillet 2021, les adhérents de RESPECTS peuvent s'inscrire sur le site de court-circuit.

L'ordre du jour du conseil d'animation étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S
Josette PARA